

## Je souhaite prendre le nom de ma mère

Par **magalinette**, le 10/10/2012 à 15:34

Bonjour,

Voilà plus de 10 ans que je n'ai pas vu mon père, nous nous sommes quittés dans des conditions assez douloureuses ...

Il y a 5 ans à la naissance de ma première fille, j'ai souhaité reprendre contact, cela c'est mal passé, il a définitivement tiré un trait sur moi, et ce n'est pas aimé mes enfants ...

Bref c'est à cause de cela, et pour mon besoin personnel je voudrais changer de nom et prendre celui de ma mère.

Vu que mes enfants portent le nom de leur père cela, ne changera rien pour elle.

Comment dois-je procéder ?

Merci de vos futures réponses

Par **amajuris**, le 10/10/2012 à 18:11

bjr,

une simple mésentente ne suffit pas à obtenir le changement de votre nom de famille figurant sur votre acte de naissance, il faut un motif légitime.

cdt